



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

Téléphone : (204) 470 – 9336

Courriel : president@aefm.mbteach.org

Site Web : aefm-mts.ca

Bourse des anciens membres AEFM

L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains (AÉFM) offre une bourse intitulée : *Bourse des anciens membres AEFM* d'une valeur de 1 000\$. Les élèves qui terminent leurs études secondaires (12^e année) dans un des secondaires de la DSFM sont éligibles.

Afin d'être admissible, les finissantes ou finissants devront répondre aux critères suivants :

- Être finissant ou finissante dans une école secondaire de la DSFM;
- Poursuivre des études post-secondaires (études universitaires ou collégiales) en français;
- Avoir promu la langue et la culture française au secondaire;
- Démontrer un intérêt envers le domaine de l'éducation.

De plus, la candidate ou le candidat devra fournir les documents suivants lors de sa demande :

- Une lettre de présentation indiquant son intérêt et sa candidature pour la bourse;
- Son curriculum vitæ;
- Son profil culturel (dissertation de 200 mots décrivant son engagement envers la langue et la culture française);
- Une lettre de référence.

Les élèves intéressés à cette bourse devront faire parvenir leur demande via courriel auprès de la présidence du comité des relations publiques à l'adresse courriel RP-AEFM@outlook.com au plus tard par 16h00, le 1^{er} mai, afin d'être considéré comme candidat pour l'année en cours.